

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 1560)

Adopté

N° AC245

AMENDEMENT

présenté par
M. Duparay, rapporteur

ARTICLE 2

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« avant »

le mot :

« précédant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.